

Le mot *singe* et ses dérivés

Variation sémantique et valeurs référentielles

Philippe Planchon

Université de Poitiers, Laboratoire d'accueil FORELL EA 3816
planchonphilippe@yahoo.fr

Introduction

L'intuition nous incite à croire spontanément que le mot *singe* renvoie aux animaux que l'on appelle par ce nom. Par suite le mot *singe* aurait pour fonction première de référer à un animal (animé, non humain).

Or, la polysémie du mot soulève ici des difficultés. En effet, établir un lien avec l'animal se révèle indirect et incertain dans de nombreux cas. La difficulté apparaît évidemment pour les dérivés (*singer*, *singerie*...), pour les lexies et collocations basées sur le nom (*faire le singe*, *monnaie de singe*, *pont de singe*...), mais également pour les emplois du nom lui-même ; *singe* peut renvoyer à de l'inanimé : de la viande de bœuf, un appareil d'optométrie, un treuil, un signe astrologique... Et il peut aussi renvoyer à des êtres humains : une personne servile, un écrivain, un ouvrier typographe, un patron, etc.

Les procédés sémantiques alors invoqués sont largement développés dans la littérature (métaphore, signification dérivée, usage des noms d'animaux comme injures, emplois terminologiques¹...).

Un problème reste cependant en suspens : même si ces emplois relèvent de processus métaphoriques, il ne suffit pas d'identifier une métaphore, mais il faut également expliquer ce qui se passe dans le phénomène que l'on étiquette comme métaphore. Et il en va de même pour les autres processus évoqués.

Nous proposons dans cet article de traiter de l'unité *singe* en termes de forme schématique². Le concept de *forme schématique* a été introduit par Antoine Culioli³, puis repris et développé par différents auteurs. On peut définir une forme schématique comme un outil de modélisation qui permet de traiter de la variation d'une unité lexicale sans recourir à l'hypothèse qu'elle posséderait un sens premier. A partir de la forme schématique, il devient alors possible d'expliquer les processus d'interprétation conceptuelle et référentielle qui se déploient à partir de l'agencement des unités lexicales considérées en contexte.

Afin de prendre la mesure de cette variation et d'analyser les contextes où elle s'observe, nous procéderons à partir d'un corpus de 3836 occurrences extraites de l'archive Frantext (1850-2000). Ce corpus inclut à la fois les emplois comme nom (*singe*) et comme verbe (*singer*), ainsi que 230 occurrences pour les dérivés attestés (*singerie*, *singeur*, *singesse*, *singeresse*, *simiesque*).

Or, l'observation du corpus révèle que la définition de *singe* comme animal est souvent prise en défaut. Nous rencontrons donc une difficulté à analyser cette unité en lui supposant un sens premier. Cependant, opérer le changement de perspective proposé par la théorie des formes schématiques ne risque-t-il pas de nous faire échouer à rendre compte de ce que nous dicte pourtant le bon sens ?

1 La problématique de la référence

1.1 Le sens référentiel

D'où nous vient cette intuition d'un lien immédiat et naturel entre le mot *singe* et certains primates ?

Si l'on en croit la psychologie du développement, l'acquisition du langage passe par une phase d'identification entre le mot et la chose (Bassano, 2000 : 154-155). Cette croyance instinctive est ancrée en nous, et l'histoire de la sémantique peut être perçue comme un effort pour dépasser cette croyance⁴.

Pour sa part, la logique elle-même a soutenu la distinction entre *sens* et *référence* (Frege, 1892). En particulier, on sait que le simple fait d'employer un mot comme *licorne* subit l'effet de cette présomption référentielle et génère des paradoxes dans l'analyse⁵. Russell pose notamment que c'est la proposition et non les éléments qui la composent qui possède une référence⁶, tandis que de son côté, le fait brut auquel il est fait référence ne préexiste pas sous forme d'éléments distincts (Russell, 1969 : 318-331).

En termes linguistiques, cette problématique peut être formulée comme suit : est-ce qu'un mot possède un sens référentiel⁷ ? Ou bien serait-ce l'énoncé seul qui serait porteur d'une valeur référentielle ?

On est alors en présence de deux hypothèses possibles sur la relation entre le sens et la référence :

- 1) la référence inhérente aux unités lexicales détermine la valeur référentielle de l'énoncé
- 2) la valeur référentielle de l'énoncé détermine la référence à attacher aux unités lexicales⁸

Selon la première hypothèse, le sens référentiel du mot *singe* renverra en dernier ressort à l'espèce animale désignée par ce mot. La prégnance de ce sens explique par exemple que Kripke⁹ introduise la notion de *désignateur rigide* « à propos des noms propres parce qu'ils désignent un individu dans tous les mondes possibles [et à l'étendre aux] termes qui désignent des réalités de la nature ("or" par exemple), proches des noms propres parce que nous leur associons tous le même référent » (Sager, 2000 : 45).

Or, l'hypothèse d'un sens littéral rend incompréhensible la métaphore. C'est pourquoi Kleiber pose la question : *Y a-t-il oui ou non quelque chose qui "cloche" à la base d'une métaphore ?* Et il constate que « c'est un *oui* ferme et massif que donnent la quasi-totalité des commentateurs » (1999a : 102)¹⁰.

La seconde hypothèse est celle que nous souhaitons soutenir ici, en espérant qu'elle nous permette de dépasser les contradictions propres à de telles analyses¹¹. Cette hypothèse consiste à rejeter l'idée d'un sens littéral. Il faut donc supposer que « les énoncés métaphoriques, comme tous les tropes, ne constituent pas des cas marqués ou déviants d'usage du langage : ils sont au contraire les cas normaux, les usages ordinaires du langage (Moeschler 1991) » (Kleiber, 1999a : 103). Cette idée est plus ancienne qu'il n'y paraît : déjà Rousseau contestait la primauté du sens littéral à propos de l'origine des langues¹². Quant à l'étude diachronique du lexique, Benveniste (1966 : 289-301)¹³ a pu montrer qu'on ne pouvait pas non plus prendre pour principe que le sens littéral devait précéder chronologiquement le sens figuré.

Nous soutiendrons ici l'hypothèse selon laquelle les unités lexicales ont un sens non référentiel, et que c'est leur combinaison dans l'énoncé qui permet de construire une valeur référentielle. En situation, il est parfois possible d'associer des référents à certaines unités lexicales. Cependant, la possibilité d'associer un référent à un mot de l'énoncé est un effet collatéral du processus de signification. Il ne s'agit donc pas de nier le lien qui existe entre le langage et la réalité, mais de ne pas faire l'hypothèse que chaque élément composant le langage devrait correspondre lui-même *ipso facto* à un composant de la réalité¹⁴.

Et c'est d'ailleurs en ce sens que nous lisons la mise en garde de Lacan : « ne croyez pas que le signifié c'est les choses, les objets : le signifié, c'est tout à fait autre chose (...) la signification renvoie toujours à une autre signification. Le système du langage, à quelque point que vous le saisissiez, n'aboutit jamais à un index directement dirigé sur un point de la réalité : c'est toute la réalité qui est recouverte par l'ensemble du réseau du langage » (cité par Veken, 1997 : 240).

1.2 Sens, concept, référence

Un des moyens employés par la tradition logique pour résoudre l'écart existant entre dénotation et connotation est d'introduire la notion de *concept* comme moyen terme entre le sens et la référence.

Par contraste, la linguistique structurale a mis en avant l'autonomie du sens, par opposition à la référence.

Cependant, si l'on considère la distinction entre sens, concept et référence, on observe que l'autonomie du sens aboutit généralement à penser ces trois niveaux d'analyse comme étant parallèles les uns aux autres. Par un tel isomorphisme, cette distinction perd de son utilité. Ainsi, Rastier (1987 : 25) prend pour hypothèse qu'un élément du référent (*qualité*) doit correspondre à un élément du concept (*propriété*),

lequel va correspondre à son tour à un élément du signifié (*sème*). Or, cela aboutit à faire du concept une classe de référents, et du signifié une image plus ou moins altérée du concept. Certes, Rastier ne les identifie pas les uns aux autres, et il fait en particulier intervenir les notions de *sème afférent* vs *sème inhérent*. Il n'en reste pas moins que sa relation entre ces trois plans présente un fonctionnement linéaire.

Il en découle notamment que le concept n'est défini que de deux points de vue : il est exprimé par le signifié (à chaque signe correspond un concept), et il exprime des référents (son analyse relevant alors de la logique extensionnelle). Par un tel jeu d'équivalences, la distinction en trois plans devient superfétatoire : le plan conceptuel n'est plus qu'un moyen terme pour ramener le signe au référent.

Il s'ensuit que ces trois plans ne sont pas réellement distingués : le référent est sous-jacent à l'idée de *sens premier*. C'est pourquoi les analyses de la métaphore finissent par s'appuyer sur le référent lui-même¹⁵.

Ce retour inopiné du référent tient selon nous à un parallélisme posé entre le plan sémantique et le plan conceptuel. Pourtant, dès lors que le plan sémantique est supposé autonome, il devrait s'ensuire que le plan conceptuel en est indépendant. Or, si l'on continue à maintenir un parallélisme, ce sont en réalité des éléments du référent qui seront intégrés dans la définition du mot, laquelle se transforme subrepticement en définition de chose. L'hypothèse d'un sens référentiel pose une équation primitive entre *singe* et *animal*. Quels que soient les termes mobilisés pour cette équation (concept, catégorie, trait définitoire, trait inhérent, prototype, hyperonyme...), le moyen terme ne suffit pas à dissocier le sens de la référence.

On peut noter à cet égard que la relation d'hyponymie (ainsi que l'hyponymie qui en est le corollaire) est une relation héritée du plan conceptuel. Historiquement, elle reprend la distinction en genre et espèce de l'arbre de Porphyre (du nom du néoplatonicien qui a développé ce modèle). Si l'on considère par exemple la dialectique des Idées des dialogues écrits par Platon où il en est fait largement usage, on est en droit de la voir comme une modélisation du plan conceptuel, et non comme un phénomène linguistique.

Existe-t-il donc une relation sémantique entre *singe* et *primate*, ou encore entre *singe* et *chimpanzé* ?

Nous posons que ces unités lexicales n'ont pas de relation. Il s'agit de relations entre concepts, que la linguistique n'a pas pour but de rendre explicites. Le fonctionnement sémantique du langage ne peut reposer sur l'analyse de tous les systèmes conceptuels susceptibles d'œuvrer en arrière-plan du discours. Or, bien que le langage permette de parler des autres systèmes conceptuels, il n'en est pas pour autant la somme de toutes les représentations culturelles et scientifiques à l'œuvre dans la société. Si tel était le cas, la sémantique ne serait plus que la chambre d'enregistrement des sciences et croyances humaines, et serait dépourvue d'autonomie épistémologique.

1.3 L'hypothèse d'un sens non référentiel

Bien que la sémantique cherche à montrer comment un énoncé peut référer en contexte, il est nécessaire de ne pas confondre ce qui permet de construire une valeur référentielle dans l'énoncé (par exemple le mot *singe*), avec le propos de l'énoncé (les concepts et les référents qu'il met en scène). Il est certain que les opinions, les expériences et les connaissances encyclopédiques des locuteurs peuvent intervenir pour enrichir leur compréhension de ce que dit un texte. Cependant, il s'agira chaque fois d'un enrichissement extérieur à ce qui est dit par les mots de ce texte.

Il convient donc de procéder par une dé-sémantisation lorsqu'on étudie l'unité lexicale elle-même (Franckel, Lebaud, 1992 : 91-93). Ceci peut apparaître de prime abord comme un appauvrissement de l'analyse sémantique. Or, nous souhaitons montrer que cette méthode contribue au contraire à mieux articuler le domaine sémantique aux plans conceptuel et référentiel. En ce sens, nous visons ici à répondre à la critique adressée par Kleiber à ce qu'il appelle "les thèses non référentielles du sens" (Kleiber, 1997).

Kleiber considère que « toute théorie d'un sens non référentiel, quelle qu'elle soit, est condamnée *in fine* à expliquer le renvoi référentiel opéré » (*ibid.* p.30). Notons d'abord qu'une théorie non référentielle n'a pas vocation à être anti-référentielle. Par suite, expliquer le renvoi référentiel ne saurait être pour elle un aveu de défaite... Au contraire, le processus de dé-sémantisation, par le retour qu'il permet d'opérer dans l'analyse des valeurs référentielles, peut se révéler profitable pour expliquer le renvoi référentiel opéré.

D'autre part, Kleiber met en garde sur le fait que « les tentatives de saisir le sens sous forme de schémas ou schémas généraux détachés des catégories référentielles dénotées (...) courent surtout le danger d'être trop puissantes, en ce qu'elles peuvent convenir également à des entités qui ne se trouvent pas désignées par l'expression en question » (*ibid.* p.31). Or, il va justement s'agir de ne pas limiter la distinctivité au mot seul, mais à l'analyser à l'échelle de l'énoncé : ce n'est qu'en contexte que *singe* pourra être distingué d'autres unités dans un même paradigme, à travers une synonymie plus ou moins grande, mais qui sera toujours de nature locale. De plus, s'il se trouve que l'unité possède la même forme schématique qu'une unité déjà étudiée, rien ne prouve que ce qui devrait servir à les distinguer au bout du compte soit leur dénotation : on peut tout aussi bien supposer que leur analyse a été insuffisante, et que d'autres propriétés énonciatives qui ont été négligées pourraient venir asseoir leur singularité respective.

Enfin, pour Kleiber, « qu'on le veuille ou non, la sémantique restant malgré tout affaire de compréhension, pour des termes comme *pomme*, *oie*, *chimpanzé*, *bicyclette*, *livre* et même *linguiste* (...) il est intuitivement préférable de concevoir le sens comme constitué de traits référentiels (...) qui délimitent virtuellement leur référent » (*ibid.* p.32).

Il est vrai qu'en l'absence de contexte, *singe* va renvoyer à l'image d'un chimpanzé, donc à une de ses valeurs conceptuelles que l'on serait tenté de considérer comme première¹⁶. Or, ce pouvoir évocateur ne tient pas tant au mot qu'à la nature du type de référent que privilégiera la représentation mentale du locuteur. On peut en particulier renverser l'argument, et noter avec Kleiber (1999b : 127) que l'évocation du prototype va notamment favoriser les représentations d'ordre visuel. En outre, le contexte joue un rôle déterminant dans la variation du mot. Dès lors, l'absence de contexte tendra à renvoyer à un système conceptuel qui possède justement une autonomie par rapport au langage, telle que la taxinomie zoologique. Dès lors que l'on postule l'autonomie du plan sémantique, il semble préférable de ne pas se fonder sur l'emploi en mention, qui reste malgré tout un emploi marginal¹⁷.

Nous adopterons au contraire pour niveau d'analyse l'énoncé. Nous considérerons que c'est l'énoncé qui permet de construire une valeur référentielle (De Vogüé, 1999 ; Franckel, 2006). L'unité lexicale ne possède pas de valeur référentielle, mais constitue un ensemble d'instructions relatives à des opérations cognitives qui vont trouver à s'appliquer à un espace de représentation de nature topologique. Et c'est par l'interaction entre les mots d'un même énoncé que s'obtiendra la valeur référentielle de cet énoncé.

2 Forme schématique de *singe(r)*

Ainsi que nous l'avons indiqué, nous nous proposons d'analyser le mot *singe* et ses dérivés. Parmi ceux-ci, nous avons inclus le verbe *singer*. Pour autant, peut-on conclure de contraintes de dérivation morphologique à la primauté du nom dans l'analyse sémantique ? Assurément, comme le substantif est supposé être le porteur du sens littéral, il paraît naturel d'analyser le verbe comme étant dérivé du nom.

Doit-on pour autant se fonder sur l'analyse du nom ? D'un point de vue heuristique, le verbe éclaire davantage les propriétés opératoires de l'unité. Plusieurs raisons expliquent cela, et notamment le fait que le verbe explicite les arguments mobilisés, bien plus systématiquement que ne le fait le nom.

De surcroît, les propriétés schématiques proposées porteront indistinctement sur le verbe et sur le nom. En effet, il est généralement admis que la forme schématique vise à être un modèle du fonctionnement de l'unité minimale de sens, c'est-à-dire du morphème¹⁸. La catégorisation grammaticale intervient ensuite sur la forme schématique pour déterminer les modalités intégratives des unités. Or, accorder une primauté au nom *singe* par rapport au verbe *singer* aboutit souvent à négliger la différence entre ces deux niveaux¹⁹ : sont traités simultanément les propriétés sémantiques de l'unité lexicale et son rôle dans la construction des valeurs référentielles de l'énoncé. Cela revient à chercher le sens de l'unité dans la référence, tandis que le chemin proposé ici est inverse : il s'agit de retrouver la référence à partir du sens.

Par conséquent, une fois parvenu à la forme schématique de ce morphème²⁰, nous reviendrons brièvement sur la catégorisation grammaticale avant d'aborder la question de la construction des valeurs référentielles de l'énoncé. Notre analyse pourra alors se concentrer sur les emplois en contexte du nom *singe*.

2.1 Sélection d'une bonne valeur

Commençons par comparer trois emplois qui présentent de fortes analogies : *singer*, *faire le singe*, *faire des singeries*. Malgré cette proximité sémantique, il existe des différences importantes :

- (1) *tu n'avais qu'à jouer tranquillement au lieu de faire le singe sur les mirabelliers*²¹
- (2) *tu n'avais qu'à jouer tranquillement au lieu de faire des singeries sur les mirabelliers*
- (3) *tu n'avais qu'à jouer tranquillement au lieu de (le) singer sur les mirabelliers*

Le premier énoncé est attesté et renvoie à un contexte d'amusement. De manière générale, *faire le singe* concerne un rapport entre adulte et enfant, l'adulte mettant en cause le comportement ludique de l'enfant par rapport à ce qu'il en attendait. C'est cet emploi qui soutient le plus clairement l'idée d'une gesticulation parfois avancée comme sens propre des emplois verbaux de *singe*. Cependant, on notera dès à présent que la substitution avec *gesticuler* donnerait un tout autre sens à l'énoncé (*au lieu de gesticuler sur les mirabelliers*) où se mêlerait alors l'idée d'actions désordonnées et par suite d'un risque de chute, notions beaucoup moins compatibles avec l'appréciation de ce comportement comme ludique.

Les énoncés (2) et (3) sont moins naturels, et notamment l'énoncé (3) va exiger un complément d'objet. On peut d'ailleurs remarquer que c'est une exigence générale du verbe *singer* que d'exiger un tel argument, alors que d'autres verbes d'imitation peuvent connaître un emploi absolu (*Il caricature, c'est son métier ! Il imite drôlement bien !* ; mais : **Il singe, c'est son métier ! *Il singe drôlement bien !*).

Dans le cas de *singer*, le complément d'objet correspond à quelqu'un qui est pris pour modèle. Cette notion de modèle suppose la valorisation d'un terme pour l'agent du verbe *singer*.

- (4) *L'extrême vulgarité de ces personnages tarés, leurs façons de singer ce qu'ils n'étaient pas, leur désir inavoué qui se faisait ainsi jour d'être comme leurs congénères.* {Aragon, S734.424}

Dans le même temps, il y a dévalorisation du procès lui-même, l'énonciateur jugeant le comportement peu adéquat et peu souhaitable ainsi que le montre aussi cet exemple. En effet, *singer* mène à une forme d'échec, quelles que soient les propriétés prises pour objet d'imitation. Par suite, on peut comparer :

- (5) *Regarde ton frère, tu ferais bien de l'imiter !*
- (6) **Regarde ton frère, tu ferais bien de le singer !*

Dans le même ordre d'idées, la construction *singerie* renvoie à une dévalorisation. La compatibilité du morphème *singe* avec ce suffixe tient précisément à ce jeu de représentations subjectives autour de ce qui est ou non une bonne valeur pour le sujet. Le suffixe *-erie* est généralement associé à des termes péjoratifs (*bigoterie*, *flatterie*, et non pas **religioserie*, **complimenterie*), et manifeste une rupture en bloc de l'ensemble des comportements associés à la base de la dérivation (Dubois, 1971 : 118 *sq.*). Le locuteur pourra s'insurger contre l'*ivrognerie*, contre la *charlatanerie*, ou contre les *gamineries*, au sens où il ne vise pas un ivrogne, un charlatan ou un gamin en particulier, mais ce qui les caractérise et donne lieu à un ensemble de comportements qu'il va juger inadmissibles. Il en va de même pour *singeries* :

- (7) *Quelle comédie ! Je n'ai plus le cœur pour ces singeries.* {Brisac, S314.55}

Dans le cas des noms, la bonne valeur est diversement explicitée.

Si nous prenons par exemple une expression comme *pont de singe*, terme désignant des installations d'escalade à base de cordages, on constate que la fonction de pont remplie par ces installations est atteinte, mais ce ne sont pas pour autant de véritables ponts (bonne valeur).

Dans le cas du partitif, on dissocie de même une certaine valeur nutritionnelle et l'aliment lui-même : *du singe* va renvoyer à de la viande de bœuf de basse qualité fournie en conserve. La bonne valeur correspond à la viande de bœuf qui vaut comme modèle pour cette expression du jargon des armées.

En restant dans le domaine alimentaire, on trouve également un emploi technique du verbe *singer* pour désigner un processus de réalisation d'une sauce par mouillage de la farine dans le jus de la viande : *on*

singe la viande pour faire plus facilement la sauce. La bonne valeur est cette sauce que l'on veut obtenir, ce qui correspond à la construction concurrente : *singer la sauce*²². Il faut savoir que *singer une sauce* sera un autre type de processus culinaire, consistant à colorer la sauce par du caramel (lequel sera appelé *jus de singe*, et consiste en sucre fondu coloré à la cendre rouge). Dans tous ces emplois, c'est le résultat visé par l'opération qui est sélectionné comme bonne valeur (à savoir la sauce). La principale valeur partagée ici avec le verbe *singer* dans ses autres emplois tient au fait qu'il s'agit d'une forme d'imitation : cette astuce de cuisinier permet d'obtenir un résultat presque aussi réussi qu'en s'astreignant à réaliser la sauce selon les règles de l'art. Cependant, il y a un écart par rapport à une *vraie sauce*, et par exemple le *jus de singe* renverra aussi à du sucre trop cuit, devenu noir et amer.

La bonne valeur n'est donc jamais véritablement atteinte, ou ce qui en est atteint l'est par une voie détournée qui fausse d'une manière ou d'une autre le résultat obtenu.

2.2 La frontière

Dans la mesure où cet échec n'est que partiel, nous pouvons l'analyser par la notion topologique de *frontière*. Par la construction d'un domaine notionnel, on obtient « d'une part un Intérieur et de l'autre un Extérieur ; en outre, si l'on opère sur l'Intérieur, on construit une zone orientée vers le centre organisateur (notée ici *plus*), et *pas plus* (qui contient l'inverseur négatif *pas*) délimite la Frontière (orientation vers l'Extérieur) » (Culioli, 1999, tome 3 : 25). Ce qui est sélectionné comme bonne valeur, c'est l'Intérieur²³, mais l'énonciateur pose que c'est la frontière qui est atteinte.

Par exemple, dans le cas du verbe *singer*, celui qui singe sélectionne celui qu'il singe comme bonne valeur : il vise à être identique à celui qu'il prend comme modèle. Or, l'énonciateur lui attribue non seulement cette visée, mais en outre la considère vaine : celui qui singe ne peut qu'atteindre un état distinct de celui qui était visé. Cependant, l'échec n'est pas total, car quelque chose est atteint : d'un point de vue qualitatif, il s'agit de la frontière, donc d'un état intermédiaire entre le modèle et son opposé.

Considérons la nature de cette frontière. Elle peut être définie par une opposition entre ce qui est propre au modèle, et ce qui n'en est que l'apparence. C'est ce qu'explique cet énoncé de Paul Claudel :

- (8) *Ne nous dit-on pas d'imiter Notre Seigneur, la Sainte Vierge, les Saints ? On ne nous dit pas de les regarder seulement, on nous dit de les imiter. On ne nous dit pas de les singer extérieurement. Saint Paul nous dit de "revêtir le Christ". On nous dit de nous mettre à l'intérieur de leurs paroles et de leurs sentiments.* {Claudel, R252.478}

Cet extrait montre qu'on oppose ici l'être et le paraître, et ce paraître est dans un comportement d'imitation qui ne tiendrait pas compte de ce qui doit être véritablement visé. Voici un autre exemple :

- (9) *Le mérite des fables de La Fontaine était contesté à cette époque par les plus beaux esprits de l'univers : Voltaire s'en moquait, et le grand Frédéric, pour singer son philosophe, les méprisait profondément.* {Sand, R781.129}

Comme nous le montre cet exemple, il y a d'un côté ce qui est visé par le grand Frédéric (*être l'égal de son philosophe*) et la façon dont il essaie de l'atteindre : *mépriser profondément* les fables de La Fontaine, là où Voltaire se contente de s'en *moquer*. Du point de vue de l'opposition entre ces prédicats verbaux, l'emploi de *singer* va alors refléter l'échec par l'excès (*profondément*), mais aussi par la comparaison des propriétés respectives des verbes *se moquer* / *mépriser*. On peut gloser comme suit : *se moquer* renvoie à l'humour, à une certaine désinvolture, à l'ironie ; tandis que *mépriser* va renvoyer à une forme de rejet, de sentiment de supériorité. D'une certaine façon, Voltaire a une supériorité intrinsèque et inconsciente (qu'évoque le mot *philosophe* choisi par George Sand) qui lui permet de se moquer de ces fables. Le sentiment de supériorité qui pourrait en découler est accessoire pour lui, alors que c'est ce seul sentiment de supériorité morale et intellectuelle que s'approprie l'empereur, bien que ce ne soit pas légitime.

Dans le cas des noms, on rencontre cette dichotomie qu'on peut formuler par l'opposition entre propriétés extrinsèques et propriétés intrinsèques (Cadiot, Nemo, 1997).

- (10) *Il ne s'agit que d'obtenir une place dans le pullman ; il n'en coûte qu'un sourire, ou une flatterie, ou un article de journal. Monnaie de singe, comme on dit énergiquement.* {Alain, K954.998}

Dans l'exemple (10), les propriétés extrinsèques de *monnaie* sont mobilisées par *monnaie de singe*, au détriment des propriétés intrinsèques, auxquelles renverrait l'argent sonnante et trébuchante. C'est pourquoi *être payé en monnaie de singe* manifeste une dévalorisation de la part de l'énonciateur, pour qui la monnaie de singe n'est pas une véritable monnaie, bien qu'elle en ait certaines propriétés extérieures.

Ce positionnement sur la frontière et la notion d'échec qui en découle explique en grande partie que *singe* puisse renvoyer à des emplois péjoratifs. Par exemple :

- (11) *C'était un grand et maigre corps, toujours vêtu de noir, portant, en guise de cravate, une ganse noire, avec de longs bras de singe terminés par des mains tristes de pianiste dans la débîne* {Daudet, P597.134}

Tout ce qui est préservé par l'emploi de *singe* lorsqu'il s'applique à *bras*, ce sont certaines propriétés de *bras* que l'on qualifiera de fonctionnelles. Mais les bras ont une sorte de difformité, un aspect désarticulé, ou une quelconque déficience que va préciser le contexte (ici : trop longs ; mais ils peuvent aussi être trop poilus, cagneux, etc.). Le principe reste identique : la qualification se fait sur la frontière de la notion.

Des expressions comme *tête de singe* ou *face de singe* peuvent relever plus directement du registre de l'insulte, tout en partageant la même logique. On aura affaire à une *tête* en apparence (d'un point de vue physique ou mental), mais non dans ce que devrait être une bonne tête (bien faite ou bien remplie).

Les emplois argotiques dans le domaine professionnel vont se décliner quant à eux dans une logique de hiérarchie. L'article indéfini s'emploie lorsqu'il s'agit de désigner des employés (apprenti maçon, ouvrier compositeur, personne servile) : l'individu visé est réduit à une activité qu'il exécute dans un cadre professionnel préétabli. Ce cadre le dépasse et il n'en est qu'un rouage contingent. D'autre part, l'article défini signale qu'à un certain poste de responsabilité (homme d'affaire, patron, employeur), on sert de référence dans le cadre de cette hiérarchie. On notera aussi qu'une certaine ironie permet à celui qui est visé par l'expression de la reprendre à son compte pour rétablir une complicité avec ses interlocuteurs :

- (12) *Vous êtes les jeunes, et nous les anciens (petit regard vers les apprentis et clin d'œil à l'intention de Jacquet et d'Hullain), moi le patron et vous les employés. Je suis le singe, je le sais, mais je gagne du pognon, il est clair que vous en gagnerez aussi. J'ai moi aussi mes soucis de fin de mois et d'échéance, mais les salaires ont monté.* {Sabatier, R762.238}

2.3 Nécessité de l'échec

La division du domaine notionnel entre les propriétés intrinsèques et les propriétés extrinsèques renvoie finalement à une logique où s'oppose ce qui est nécessaire et ce qui est possible. Le morphème *singe* marque en particulier l'apparition d'une nécessité à ne pas pouvoir faire certaines propriétés. Il n'y a pas forcément visée au sens où le terme auquel est associé *singe* serait à l'origine de la sélection d'un état comme bonne valeur à atteindre. Cette sélection peut être le fait de l'énonciateur, et c'est notamment le cas lorsqu'il s'agit du nom *singe*. Le verbe *singer* quant à lui pose que le terme auquel renvoie le sujet syntaxique vise l'état de ressemblance avec celui qu'il singe, même s'il échoue à en devenir l'égal. Dans un cas comme dans l'autre, l'échec est nécessaire, mais dans le cas des constructions verbales, il est comme pondéré par une certaine marge de manœuvre qui est laissée à l'agent de l'action.

Là aussi, nous avons affaire à des situations différentes selon le type de construction verbale.

Dans le cas de *faire le singe*, il s'agit le plus souvent d'une action volontaire et réfléchie :

- (13) *Je mis plus de sincérité à faire le singe que la plupart des gens qui affectent en public d'être naturels* {Jardin, R820.96}

Faire des singeries est du même ordre, même si *-erie* renforce la désapprobation de l'énonciateur, et par suite renvoie la responsabilité de la visée au seul agent de l'action.

Être le singe de renvoie à une relation à un modèle littéraire où il n'y a aucune autre possibilité pour le copieur que d'être dans cette relation, par suite de quoi il perd toute autonomie. Par exemple :

- (14) *Des leçons de Platon est sorti Aristote, qui est presque le contraire de Platon ; non point un autre Platon qui n'eût été qu'un singe, mais un Aristote plus que jamais Aristote.* {Alain, K953.950}

Du fait du verbe *être*, l'absence d'agentivité implique l'absence de visée, ce qui ancre résolument *singe* du côté d'une nécessité inconsciente. L'écart est grand avec un verbe comme *plagier* ou *copier*.

Le verbe *singer* présente de nombreux cas où la visée se trouve minorée par le sujet syntaxique employé :

- (15) *La marine hollandaise avait député un gros garçon formidablement rouge, et dont le nez singeait la pomme de terre* {About, M293.428}

- (16) *Ainsi maintenu, le cadavre singeait assez à travers l'ombre l'apparence d'un homme vivant* {Gautier, M262.73}

Cela explique la différence entre *singer* et *imiter* : *imiter* implique toujours une visée du sujet. Comparez :

- (17) *Imite-le ! / Il l'a mal imité*

- (18) **Singe-le ! / *Il l'a mal singé*

Cette primauté de la nécessité de l'échec sur la visée du sujet est fondamentale, et explique beaucoup de constructions avec négation, où s'explicite le fait qu'il y a une déficience manifestement à l'œuvre :

- (19) *Elle a un charme et une force de persuasion que toutes les roueries du style ne peuvent que singer* {Green, K943.318}

- (20) *Ils doivent faire peau neuve et surtout ne pas singer les démarches scientifiques, là où elles ne s'appliquent pas.* {Schaeffer, L777.140}

Cependant, il y a une sorte de contradiction à employer un sujet animé humain à la fois en position de sujet syntaxique et en position de complément d'objet de *singer*. Ce verbe dit alors qu'il y a sélection d'un autre être humain comme bonne valeur, mais que l'échec dans cette relation de copie à modèle est nécessaire. C'est pourquoi le jeu peut intervenir et développer toute une série de valeurs que l'on retrouve dans *faire le singe* : l'agentivité est réactivée, et ce qui est alors mis en avant, c'est la dissociation possible entre ce qui est intrinsèque et ce qui est extrinsèque dans celui qui est le singé, en vue de dévaloriser ce dernier. Ce cas de figure est plus fréquent lorsqu'il y a une claire dissociation, par exemple quand le complément d'objet est accompagné d'un complément circonstanciel explicitant ce par quoi il y a imitation (21), ou bien si le complément renvoie à un comportement (22) ou à des propos tenus (23) :

- (21) *Lothaire, les arpions en éventail dans quelques centimètres de flotte, singeait les gars en vacances sous le soleil de son néon.* {Giraud, R818.12}

- (22) *Ils consentent à quitter les coulisses assez malsaines du théâtre pour venir singer les gestes de leur étrange amour aux feux nettement révélateurs de la rampe.* {Reverdy, R916.116}

- (23) *Solange répéta : "tu reverras ton amie", en singeant son oncle.* {Dhétel, S409.82}

La nécessité qui est fondamentale dans tous les emplois de *singe(r)* et de ses dérivés va être pondérée par le fait qu'elle porte sur la sélection d'une bonne valeur, laquelle suppose normalement une visée.

Si nous reprenons les termes de Franckel et Lebaud (1990), on peut parler dans le cas de *singer* d'une intentionnalité (négative) dans lequel peut s'inscrire une logique de visée, bien que visée et intentionnalité soient normalement antinomiques. Or, cette alliance insolite explique que le domaine notionnel s'organise autour de la frontière, celle-ci valant ici comme une zone intermédiaire entre nécessité et liberté de choix.

Par suite, ce positionnement contribue massivement à expliquer la construction des valeurs référentielles de cette unité, où va se jouer une pondération variable entre les paramètres de visée et d'intentionnalité.

La forme schématique que nous proposons est la suivante : *singe(r)* marque qu'un terme X pour lequel est sélectionné une bonne valeur Y, ne peut pas atteindre Y mais seulement la frontière entre Y et Y'.

3 Construction des valeurs référentielles

3.1 Rôle de la catégorie grammaticale

Comment expliquer la variation sémantique ? Dans l'hypothèse du sens référentiel, le plan sémantique, le plan conceptuel et le plan référentiel se transmettaient de façon linéaire un même contenu. Pour notre part, nous considérons que les opérations du plan sémantique sont autonomes, et que le morphème en est la trace. Or, le morphème ne peut pas par lui-même renvoyer au plan conceptuel : l'accès au plan conceptuel requiert un mot ou une séquence de mots, et c'est pourquoi la catégorie grammaticale va intervenir. D'autre part, seul l'énoncé en contexte possède une valeur référentielle. Il convient donc d'analyser le fonctionnement de l'unité dans l'énoncé en partant de sa catégorisation grammaticale.

Nous considérons que cette catégorisation permet de frayer un chemin vers une valeur référentielle, en indiquant en quel sens il sera possible de parler de référents une fois les mots intégrés dans un énoncé. Au cas particulier, nous avons vu que le morphème *singe(r)* mettait en jeu deux termes X et Y. En quel sens ces termes se trouvent-ils affectés par la catégorisation grammaticale ? Nous prendrons tout d'abord appui sur l'analyse de la distinction entre nom et verbe qui a été développée par De Vogüé (2006) :

« les noms servent à nommer, tandis que les verbes servent à dire (...) Le verbe "dit" : cela signifie qu'il s'entend comme l'élaboration d'une description, celle-ci emportant avec elle une proposition entière, où est reconstituée une forme de micro-scène – ce que l'on a appelé un "cas" – dans laquelle les référents des constituants nominaux impliqués figurent les protagonistes (...) le nom quant à lui s'inscrit dans une toute autre logique. Sans doute condense-t-il aussi des scénarios du type évoqué par le verbe, mais en nommant il fait surtout entendre la catégorie de tous les faits auquel il peut s'appliquer et qu'il peut donc nommer » (p.50).

Par conséquent, « nommer revient à faire arrêt à l'indéfinie singularité des entités, pour les rapporter à une catégorie définie, rassemblant d'autres entités ; dire s'inscrit dans la dynamique inverse, où il s'agit de capter les entités dans leur singularité indéfinie qui est proprement sans fin » (p.54).

Pour le morphème *singe(r)*, il me semble possible de voir ces deux logiques comme la mise en place de deux figures²⁴ oeuvrant au repérage de la valeur référentielle. Je propose de qualifier ici l'énonciateur de *narrateur* quand il s'agit de dire le scénario verbal, et de *négociateur* quand il s'agit de nommer²⁵.

Dans le cas du verbe *singer* (à la voix active), le sujet correspond à X, et le complément d'objet à Y. La catégorie du verbe a pour effet de positionner l'énonciateur comme *narrateur*, en tant qu'il met en place un scénario où le marqueur *sing(er)* fera comprendre X et Y comme protagonistes de cette relation. En ce sens, l'énonciateur assume une prise de position subjective dont il cherche à exprimer les modalités.

De son côté, l'emploi du nom *singe* signale que X est constructeur d'une entité, tandis que Y correspond au domaine notionnel mis en place par l'énonciateur. Celui-ci joue dans ce cas un rôle de *négociateur*, en tant qu'il cherche à caractériser X par ce marqueur (et à faire accepter cette caractérisation à autrui). Le négociateur vise à se mettre en retrait, là où le narrateur cherche à expliciter ses motifs et ses croyances. Le nom implique donc que la construction du domaine Y va être un préalable à toute négociation. C'est pourquoi un négociateur va s'effacer devant les parties qu'il cherche à concilier, de même qu'un négociant mettra en avant l'objectivité des qualités de ce qu'il propose à la vente. Donc le nom implique une recherche d'objectivité, même si celle-ci peut être feinte et faire partie d'une stratégie de négociation.

Il s'ensuit un certain nombre de conséquences pour les emplois de *singe(r)* comme nom et comme verbe.

Tout d'abord, dans le cas du verbe, l'énonciateur doit se positionner par rapport à X et à Y. Il peut prendre le parti de l'un ou de l'autre. D'une part, le narrateur attribue à X une visée par rapport à Y, selon laquelle X est supposé avoir sélectionné Y comme bonne valeur. D'autre part, l'énonciateur (cette fois en tant que négociateur) peut considérer que l'échec trouve sa cause dans X ou dans Y, en fonction de la manière dont il aura construit la représentation des noms correspondant à X et à Y.

Si l'échec a sa cause dans X, c'est parce que X n'est pas capable d'autre chose que de singer Y. Au vu des ressources limitées de X et de l'ampleur de ce qui le différencie de Y, l'échec était inévitable :

(24) *Vous avez toujours été lâche, et sans moi vous n'auriez imaginé rien de mieux que d'aller vous faire trappiste, pour singer la dévotion et venir ensuite vous faire absoudre du passé* {Sand, R785.403}

(25) *Monsieur le capitaine, il me semble que vous voulez singer le roi. On dit que, quand il interroge un accusé, il lui lit dans le blanc des yeux. Croyez-moi, ces façons-là ne vont qu'à lui* {Sand, R782.105}

En revanche, si l'échec a sa cause dans Y, cela tient au fait que Y est réduit à ce qu'il paraît être, et donc il n'a pas véritablement de propriétés intrinsèques : il n'est qu'une somme de comportements. Dans ce deuxième cas, le négociateur se fait complice du singeur, et la valeur de dérision peut apparaître²⁶ :

(26) *Osait-il quelque déclaration balbutiée, la jeune princesse singeant son air chérubin, lui roucoulait en réponse, sur un ton bouffé, les plus langoureux sonnets de Pétrarque* {Peladan, L599.20}

(27) *Malgré ça, il fallait jouer la comédie devant les cliques, singer une méticuleuse et courtoise politesse. Comme s'ils avaient été eux-mêmes de parfaits hommes du monde.* {Guérin, R767.49}

D'autre part, le scénario verbal implique une logique de « changements d'échelles, dans laquelle les éventualités se décomposent indéfiniment en circonstances qui sont autant d'éventualités virtuelles composant les premières mais dotées de la même structure qu'à l'échelle inférieure (...) La circonstance comme détour, étant admis qu'il peut y avoir plusieurs détours pour arriver au même point : des détours pour arriver à l'identification opérée. Or la circonstance en question est aussi ce qui donne son "épaisseur" à ce que l'on a décrit comme un scénario » (De Vogüé, 2006 : 58).

Dans le cas du verbe *singer*, le narrateur peut rejouer et nuancer la relation entre X et Y, en indiquant par exemple la nature des comportements qui donnent de l'épaisseur à l'acte de *singer*²⁷. La négociateur a préalablement situé où se trouvait la frontière entre Y et Y', et puisque *singer* indique que la frontière entre Y et Y' est atteinte, le narrateur peut préciser les modalités de repérage entre X et Y : compléments circonstanciels, adverbes, gérondif, discours direct... De plus, dans les exemples (24) et (26) où *singer* n'est pas dans la principale, on notera que c'est cette dernière qui va fournir les modalités de ce repérage.

Les noms quant à eux présentent un fonctionnement inverse : ils « prennent la relation prédicative toute constituée comme si l'historique en avait été gommé » (De Vogüé, 2006 : 56). Sachant qu'il ne s'ensuit pas que le nom soit une réduction du verbe, il serait hasardeux de rechercher un *comportement* dans ses emplois. L'animalité du singe explique qu'il ait des *comportements*, mais où viendrait se loger ce comportement dans "du singe" ?²⁸ Le propre du nom sera de privilégier la construction d'occurrences²⁹.

Quel rôle joue le négociateur dans le cas du nom *singe* ? Pour être un bon négociateur, il lui faut postuler que tout le monde s'accorderait avec lui sur la définition de ce qui est bon en soi, quitte à nuancer ce postulat par la suite. Par conséquent, Y va être centré par l'énonciateur. Par exemple, dans la structure *N de singe*, N correspond à Y, et l'énonciateur postule que les propriétés de N sont connues de tous. Dans les emplois techniques (*pont de singe*), la compétence du locuteur spécialisé peut permettre la mise en retrait du négociateur (*ça, c'est un pont de singe, pour tous ceux qui savent ce qu'est un pont de singe*). Dans les emplois courants (*monnaie de singe, bras de singe, tête de singe*), il y a plus facilement matière à discussion, mais en dernier ressort, le négociateur s'appuiera sur ce qui est commun aux parties en présence, à savoir une certaine conception de ce qu'il suppose être *aux yeux de tous* la monnaie, des bras, une tête. Plus le domaine Y est rattaché à l'expérience des locuteurs, plus c'est la caractérisation de X

comme *N de singe* qui fera objet de la discussion, et non plus l'appellation employée ou l'identification de X à un référent fourni par ailleurs (par exemple un pont de singe montré sur une photographie).

Le cas le plus exemplaire est celui où c'est le trait [+/- humain] qui est négocié dans Y. Il y a alors deux mouvements possibles : soit Y est renvoyé à un système conceptuel extérieur {*pour tous*, et donc aussi *pour moi*} et la taxinomie zoologique intervient pour trancher le débat ; soit Y est avant tout centré sur le négociateur {*pour moi*, et donc aussi *pour tous*}. Que signifie *pour moi* le fait de ne pas être un *singe* ? C'est de pouvoir viser ce qui est une bonne valeur *pour moi* et l'atteindre. Par suite, un *singe*, quel que soit son référent, visera ce qui *pour moi* est une bonne valeur (quelle qu'elle soit) mais sans qu'il puisse l'atteindre. Cette déficience peut être acceptée *par tous* comme constitutive d'un X, et renvoyer alors à l'animal, ou au contraire être supposée intrinsèque à un humain, et par suite être une insulte. C'est le conflit entre ces deux mouvements qui génère cette valeur d'insulte, dès lors que X est à la fois *humain* du point de vue anatomique, et *autre que Y* du point de vue du négociateur, selon sa définition de Y³⁰.

Avec *faire le singe*³¹, nous nous retrouvons dans une situation où s'entremêlent dénomination et scénario verbal. Ainsi que nous l'avons dit, le nom renvoie à l'instauration implicite d'une transaction, et le point de vue du négociateur se glosera ici : *pour moi, ce que tu fais, c'est faire le singe, et tout le monde serait d'accord avec moi, donc tu devrais l'être également*. Le négociateur fait en sorte que le nom *singe* ne fasse plus l'objet d'un débat. Donc *faire le singe* aboutit à la fois au déploiement des arguments (X correspond au sujet syntaxique), et à la construction de Y à partir du verbe *faire*. En tant que narrateur, l'énonciateur décrit ce qui a lieu : il constate ce que fait X, et le compare à ce que X ne fait pas mais devrait faire. Le domaine Y est donc défini par ce que X devrait faire, et il n'y a pas lieu d'en débattre parce que c'est à l'énonciateur que revient la charge d'organiser la construction de ce domaine notionnel.

De prime abord, le processus est sensiblement le même avec *singerie*, qui construit également une valeur de désapprobation. Cependant, la rupture entre X et l'énonciateur n'opère pas au même niveau. Dans le cas de *faire le singe*, la construction verbale s'obtient par l'application d'un verbe support au nom *singe*, tandis que *singerie* est construit par l'application d'un suffixe à la base verbale *singer*³².

Quelle est l'incidence de cette inversion du mode de catégorisation ? D'une certaine façon, l'énonciateur signale par la première catégorisation du morphème une étape intermédiaire qu'il relègue ensuite au second plan comme négligeable. Dans le cas de *faire le singe*, l'énonciateur commence donc par adopter le rôle de négociateur, puis indique par le passage à une construction verbale que ce qui compte, c'est son rôle de narrateur. Si l'on prend l'exemple d'une mère sermonnant son enfant (*Arrête de faire le singe !*), on pourrait gloser ainsi : *il y aurait beaucoup de choses à négocier quant à ce que tu devrais faire, mais ce n'est pas là le problème ; l'important, c'est ce que j'observe et ce que je te dis à ce sujet* (passage au narrateur). A l'inverse, dans le cas de *singeries*, l'énonciateur commence par le rôle de narrateur, puis indique par le passage à une nominalisation que le rôle de négociateur est en fait plus important. Si l'on reprend l'exemple (7) (*Je n'ai plus le coeur pour ces singeries*), une glose pourrait être : *il y aurait beaucoup de choses à raconter sur ce qui s'est passé, mais ce n'est pas là le problème ; l'important, c'est que tout le monde sera d'accord avec ce que cela peut signifier pour moi* (passage au négociateur).

Enfin, dans le cas d'un emploi adjectival (*singeresse, simiesque, singesque*)³³, on remarque que les rôles de narrateur et de négociateur sont entrecroisés³⁴. Tout d'abord, ces rôles sont dissociés en fonction de X et de Y : l'énonciateur opère comme négociateur à l'égard de Y et comme narrateur à l'égard de X. Or, le nom auquel va s'appliquer l'adjectif sert à la fois à identifier X et à construire le domaine notionnel Y par rapport auquel va être positionné X. Le rôle de narrateur est donc pris en étau entre deux négociations successives (celle de X et celle de Y). Si l'adjectif est épithète, ce dire n'est pas déployé, tandis que s'il est attribut, il pourra recevoir une fonction intégrative au même titre que le verbe (De Vogüé, 2006 : 47-48, notes 9 et 11). Dans ce dernier cas, l'attribut sera l'occasion d'un dire sur la négociation elle-même, ce qui restitue à l'énonciateur son autonomie assertive (*je dis que < c'est ainsi >, et non pas autrement*).

3.2 L'opposition humain / animal

Comme nous l'avons dit, l'analyse traditionnelle tend à s'appuyer sur la référence, et dans le cas de *singe*, va associer cette unité au référent qu'est l'animal (primate supérieur, quadrumane, gesticulation, pilosité... dont le prototype est le chimpanzé). De notre point de vue, le mot *singe* ne concerne pas l'animal, bien qu'en contexte, un énoncé puisse contenir dans sa valeur référentielle la référence à un tel animal.

Si nous considérons les emplois de *singe(r)* et de ses dérivés, on constate que cette valeur référentielle n'est pas systématique, y compris dans l'emploi nominal. Tantôt, l'unité renverra à un animal, tantôt à un humain (par commodité, on notera ces deux cas de figure A et H).

Nous laisserons de côté les cas où il n'y a pas référence à un animal ou à un être humain, par exemple dans certains emplois techniques, tels que *singe* employé dans le vocabulaire du bâtiment (treuil monté sur deux chevalets servant à soulever de lourdes charges). Dans un tel cas de figure et d'autres analogues³⁵, le lexicographe relève une analogie de forme avec l'animal (ou ici, avec le mouvement cadencé requis pour tirer sur la corde), et dans le même temps, c'est un être humain qui emploiera cet outil. Cet exemple montre en tous les cas que l'opposition entre A et H peut se trouver caduque ou indécidable, et qu'il existe de nombreuses valeurs référentielles possibles par-delà l'opposition entre A et H. De fait, si nous allons nous concentrer ici sur elle, c'est uniquement parce que la valeur A est donnée (par opposition à H) comme constitutive du sens référentiel de cette unité lexicale. Or, les emplois de *singe(r)* rencontrent tout aussi bien l'une et l'autre de ces valeurs. Nous allons donc commencer par faire un récapitulatif de ces emplois pour montrer à quel point ces deux valeurs sont d'égale importance.

Il va de soi qu'accompagné d'un article, *singe* peut renvoyer à l'animal. Mais ainsi que nous l'avons dit, *un singe* peut renvoyer à un ouvrier, et *le singe* peut renvoyer au patron³⁶. Sans article (*Singe*), la situation est analogue : le signe astrologique renvoie à la fois à son animal éponyme et aux individus nés sous ce signe. Si on passe aux dérivés, le phénomène se reproduit : *singerie* met généralement en cause un être humain, mais il peut aussi s'agir d'une ménagerie composée de singes (emploi archaïque).

Les collocations confirment ce constat : un *singe savant* peut par exemple tout aussi bien désigner l'animal dressé à faire des tours, que celui qui répète sottement ce qu'il a entendu ou cru comprendre. De façon générale, l'emploi d'un adjectif ne permet pas de trancher sur la valeur résultante : un *vieux singe* peut être un homme expérimenté, ou un chimpanzé d'un certain âge... Et un *petit singe* peut être un ouistiti ou un terme affectueux employé pour désigner un enfant. Même un tour spécialisé comme *singe hurleur*, qui s'emploie en zoologie pour désigner une espèce spécifique de primates, peut dans l'absolu s'employer comme insulte (quelle que soit la valeur présidant au choix du substantif : *patron*, *personne servile*...). Quant au *singeur* sur lequel nous reviendrons plus loin, même s'il s'agira toujours d'un être humain, sa construction et l'interprétation qu'on peut en faire ne sera pas la même selon que l'on renvoie à l'animal (*monstreur de singes*) ou à une personne qui a la fâcheuse manie de singer ses congénères.

Dans les constructions *N de singe*, le problème est analogue. Ainsi, *monnaie de singe* peut renvoyer au paiement réalisé au moyen d'un tel animal³⁷, ou bien à qualifier des comportements humains (sens actuel). Les *bras de singe* peuvent être des bras de chimpanzé, même si l'expression s'emploie habituellement pour qualifier ceux d'un être humain (et il en va de même pour *tête de singe*).

Enfin, la construction *être le singe de N* est révélatrice de toutes ces ambiguïtés référentielles : il est tout à fait possible de la rencontrer au sujet d'un animal, par exemple pour le rattacher à son propriétaire (*C'est le singe de Paul*). Cependant, ainsi que nous l'avons vu, cette expression qualifie un écrivain ayant pour modèle un auteur qu'il imite servilement par le style et les thèmes usités dans ses œuvres (*Si vous voulez ne pas être le singe de Walter Scott, il faut vous créer une manière différente* {Balzac, M754.312}). Par ailleurs, dans ce dernier cas, il n'y a plus de trace de l'animal, alors même qu'il n'y a pas de visée pour X. Enfin, avec le verbe *singer*, le sujet et le complément renverront normalement à des protagonistes humains³⁸. Et à cet égard, l'expression « *Le singe imite l'homme* » est révélatrice : si le verbe *imiter* s'impose ici, c'est aussi parce que le verbe *singer* n'accepte guère qu'un animé humain comme sujet syntaxique. Par suite de quoi, de façon étonnante, **le singe singe l'homme* est un énoncé inacceptable.

3.3 C'est un singe savant

Cette expression est polysémique et connaît au moins un emploi pouvant référer à un animal.

On peut dégager quatre valeurs possibles :

- terme de cirque : il s'agit de l'animal dressé pour faire des acrobaties (valeur A)
- terme d'insulte : une personne est qualifiée de *singe savant* parce qu'il n'a que l'apparence d'une compétence ou d'un savoir-faire qui lui fait en réalité défaut.
- terme affectueux : il s'agit d'un cas particulier de l'emploi précédent ; cependant, si un enfant est désigné comme *singe savant*, cela s'accompagne souvent d'une certaine indulgence.
- terme de taumachie : cet emprunt est calqué sur l'espagnol *monosabio*, synonyme de *valet de piste* ; il s'agit d'un personnage déguisé intervenant au cours du spectacle pour remettre la piste en état après chaque combat, et pour assister le picador pendant le tercio de la pique.

Suivant l'analyse de Franckel et Lebaud (1990 : 89 *squ*), on peut analyser *savoir* comme un verbe d'intentionnalité, suivant lequel un sujet X est posé comme instance d'identification des propriétés d'un terme Q. Le suffixe *-ant* marque la qualification d'un sujet par rapport à son acquis. La forme nominal (avec article) indique que *singe* est une propriété intrinsèque d'une entité que va définir le négociateur.

La combinaison de ces différents éléments schématiques aboutissent à la glose suivante :

X a pour propriété intrinsèque de viser la réalisation d'un prédicat P, alors même que l'échec est nécessaire, ce prédicat définissant un domaine d'activité pour lequel X n'a pas de compétence. Les actions effectives de X auxquelles réfère en situation l'expression témoignent aux yeux de l'énonciateur du fait qu'il vise intrinsèquement à montrer un savoir qu'il ne possède pas. Le singe savant ne sait pas ce que c'est que savoir : il vise à appartenir à un domaine de compétence du savoir, sans même savoir la différence entre savoir et ne pas savoir dans ce domaine d'activité.

Une visée est effectivement construite, mais dans le premier cas (valeur A), elle va être attribuée artificiellement au référent de X : en réalité, le fait que le singe exhibe un savoir qu'il ne possède pas n'est pas une visée de l'animal ; il s'ensuit que cela est tout à fait satisfaisant pour le montreur de singes, et il n'y a pas de dépréciation de la part de l'énonciateur : l'animal ne vise pas à montrer un savoir qu'il pourrait acquérir, même s'il plaît au public de se laisser abuser. La frontière est sa propriété intrinsèque.

(28) *Allons voir l'homme au singe savant, il vient en somme une fois par an, accompagné d'un jeune enfant, tous les trois de retour d'Italie. Le singe savant s'appelle Trésor Pervers, il saute très haut d'endroit d'envers* {Trenet, S160.488}

Au contraire, dans le cas du terme d'insulte, la visée est renforcée. Qualifier quelqu'un de *singe savant*, c'est donc lui prêter une arrière-pensée (d'où la valeur d'hypocrisie), et le disqualifier (le domaine d'activité pris comme modèle n'est pas maîtrisé).

(29) *Cependant Fontanet tournait au singe savant. Il devenait homme du monde, méprisait les Danquin et n'estimait plus que la richesse et la naissance.* {France, K595.510}

Le terme affectueux amoindrit la visée, dans la mesure où il y a en quelque sorte une excuse : l'enfant répète sans savoir véritablement, puisqu'il n'a pas l'âge de comprendre. Le locuteur ayant été lui-même enfant, peut se sentir solidaire de la conjonction simultanée d'une volonté d'apprendre, de l'apparence d'un savoir, ou de la volonté de se faire valoir (visée) associée à la nécessité d'un échec (intentionnalité).

(30) *Paulette poussait la petite vers son père. Habillée dans son costume, jupe à plis, petite veste noire et toque à couteau, son cartable sous le bras, elle avait l'air d'un singe savant. C'était sa première année en classe. Pierre songea qu'il fallait dire quelque chose : "Et tu seras bien sage, Jeannette...". La mioche, hypocrite, tortilla son pied.* {Aragon, S734.363}

Enfin, en taumachie, la visée est prédominante (d'où la valeur H), mais l'expression s'applique en réalité à un personnage, et non à une personne, ce qui explique qu'il n'y a pas de connotation péjorative.

Cela implique en contrepartie une délimitation stricte des actions du personnage (d'où une codification) et un repérage de ce qui est symboliquement visé à l'intérieur même de ce spectacle (notamment par rapport au picador qu'il doit assister, et par rapport auquel il se trouve dans un rapport d'imitation).

- (31) *On dépassa un picador sur son cheval vacillant, portant en croupe, bleu et rouge, le "singe savant" qui lui avait amené la bique. Et lui, comme la bique se traversait, faisait des histoires.*
{De Montherlant, K346.530}

En résumé, on constate que la visée est renforcée lorsque X est humain, mais que cela peut se faire selon différents cas de figure. A l'inverse, il ne reste que l'intentionnalité lorsque X est animal. C'est en réalité le contexte (par exemple un texte sur la tauromachie ou sur les forains...) qui va orienter l'interprétation de l'expression. Si l'énoncé est isolé, par exemple si quelqu'un s'exclame brusquement « *C'est un singe savant !* », il sera impossible de dire hors contexte s'il est question ou non d'un humain ou d'un animal. Le X auquel réfère le démonstratif doit être recherché ailleurs, dans le texte entourant l'énoncé ou dans les circonstances extra-linguistiques de l'énonciation.

3.4 C'est un singeur

La conséquence de l'activation possible de la visée dans le fonctionnement de *singe* déstabilise l'interprétation référentielle de cette unité lexicale. Ainsi, *singeur* comporte le suffixe *-eur* caractéristique de l'agentivité (ce qui va aboutir à renforcer la valeur H). Or, cela aboutit soit à une dissociation entre la base et le suffixe (c'est un agent concerné par l'animal : *un montreur de singes*), soit à la reprise de X entre la base et le suffixe (c'est un agent qui singe : *un imitateur*).

singeur = *Montreur de singes* : on préserve ici la prédominance de l'intentionnalité propre à la base (base nominale), tandis que la visée contenue dans *-eur* construit une entité autonome avec le déterminant. Les deux unités ne partagent pas le même X : il y a le X qui est A, et le X qui est forain.

singeur = *Imitateur* : la base fonctionne ici comme support verbal. Le X est alors commun à la fois à *sing-* et à *-eur*. Autrement dit, l'agentivité contenue dans *-eur* va alimenter la visée dans la base, et va donc aboutir à relier ensemble la base et le suffixe qui partageront le même X (d'où la valeur H).

Même en ayant un même résultat sur le plan de la valeur référentielle (valeur H), on observe cependant deux fonctionnements différents. Ce qui signifie que le calcul de la valeur référentielle passe par tous les éléments de l'énoncé, y compris les suffixes. Nous finirons par un énoncé où c'est au contraire un contexte beaucoup plus large qui est requis pour l'interprétation de la valeur référentielle.

3.5 Le singe imite l'homme

Même lorsque l'on associe dans une même phrase le mot *singe* et le mot *homme*, il n'y a aucune garantie que X renvoie à l'animal. De façon analogue, le verbe *imiter* qui devrait renforcer la visée dans cet énoncé ne suffit pas à en déterminer la valeur référentielle.

Et de fait, cette question est un problème central des théories référentielles du sens : même si je sais de quel animal il s'agit si je le désigne par le mot *singe*, ou de quel type d'être humain il s'agira si j'emploie le mot *singe*, il n'en reste pas moins que le contexte doit m'indiquer si ce à quoi réfère tel énoncé que je rencontre va effectivement concerner un être humain ou bien un animal.

Comme nous l'avons indiqué, les valeurs référentielles prennent forme à l'échelle de l'énoncé. Or, l'énoncé lui-même peut être insuffisant pour trancher la question. Nous prendrons ici l'énoncé « *Le singe imite l'homme* ». Est-ce que dans un tel cas, *singe* renvoie nécessairement à l'animal ? Ou alors à un être humain ? Les deux extraits qui suivent montrent que l'interprétation de la valeur référentielle peut exiger le passage à un contexte beaucoup plus large que ne le laisserait penser cette simple phrase.

- (32) *Mais je reviens à ce gros crâne de nos bébés ; aucun petit singe n'a rien de pareil. Voilà donc le singe avec son savoir-faire, mais sans aucun pouvoir d'inventer. Ces quatre mains, rapportées à ce petit crâne, définissent l'imitation simiesque ; la ressemblance fait apparaître aussitôt*

l'immense différence. Et plus le singe imite l'homme, plus la différence se montre. {Alain, K947.269} ⇒ **valeur A**

- (33) *Certains s'arrêtaient pour regarder les joueurs d'un œil connaisseur, donnant des conseils qu'on n'écoutait pas. Curieusement, peut-être parce que le singe imite l'homme comme l'observa finement Loulou, ceux de la rue Bachelet jouaient au même jeu mais avec un ballon non réglementaire.* {Sabatier, R763.358} ⇒ **valeur H**

Pour les deux valeurs A et H, l'usage du nom *singe* renforce le caractère déterministe de la relation entre X et Y, et va donc insister sur la nécessité de l'échec : l'accent est mis sur la primauté de l'intentionnalité. Par suite, chacun des termes renvoie à un autre terme du contexte (deux espèces animales / deux clans de rue), tout en contribuant à mettre en abyme ce qui permet de rapprocher l'un de l'autre leurs faisceaux de propriétés respectives (ce sont des êtres vivants / ce sont tous des personnes qui jouent au ballon).

Or, chacun des faisceaux est lui-même engagé dans une relation avec l'autre faisceau (le faisceau de *homme* sert ici de repère pour celui de *singe*). Ces deux instances ont donc des propriétés intrinsèques nécessairement différentes. C'est pourquoi l'échec est inéluctable, malgré le renforcement de la visée du verbe *imiter*. On peut l'explicitier ainsi : *le singe n'a pas d'autre choix qu'imiter l'homme*.

On assiste ici à une tension due au renforcement simultané de la visée par l'emploi du verbe *imiter*, et de l'intentionnalité par l'emploi de la forme nominale. L'alliance insolite de la visée et de l'intentionnalité qui était sous-jacente à la forme schématique de *singe(r)* prend ici la forme d'un conflit.

On peut analyser ce conflit de la façon suivante : l'énonciateur pose que X est une entité (instituée par la forme nominale de *singe*), tandis que Y correspond au domaine notionnel mis en place par le négociateur. C'est le narrateur qui fixe Y comme une bonne valeur pour X, même si X par lui-même ne vise pas celle-ci. En d'autres termes, X ne peut pas faire autrement que de prendre cet objet pour visée. Il a beau faire qu'il ne pourra qu'échouer à devenir ce qui lui a été imposé comme modèle à suivre. L'énonciateur opère en tant que négociateur par la construction du domaine Y : il distingue ce qui est propre à Y, ce qui en diffère, et ce qui constitue une zone intermédiaire où se trouvent mises en commun certaines propriétés.

Dans le cas de la valeur A, il est question d'une loi naturelle, et l'accent est alors mis sur les propriétés intrinsèques : X a une position stable sur la frontière. Cette primauté de l'intentionnalité conduit à une contradiction dans la forme schématique de *singe(r)*, où la sélection d'une bonne valeur appelle la mise en place d'une visée. Même quand X ne prend pas en charge cette visée, elle lui est attribuée par l'énonciateur, ce qui devrait pourtant être impossible ici. C'est pourquoi les rôles de négociateur et narrateur sont dissociés, comme si chacun restait dans l'ignorance de ce qu'énonçait l'autre.

Le négociateur positionne X sur la frontière entre Y et Y', tandis que le narrateur dit que X prend Y pour visée. Cette visée procède d'une *mise sous tutelle* : parce que X est sur la frontière entre Y et Y', X partage certaines propriétés en commun avec Y, dont la propriété de pouvoir être repéré en fonction d'une bonne valeur. Or, à chaque fois, les propriétés intrinsèques du *singe* vont correspondre à des propriétés extrinsèques de *homme*. Donc si X vise Y, ce n'est pas une véritable visée offrant une alternative, car le négociateur pose dans le même temps que X est stabilisé sur cette frontière, et que c'est là sa propriété intrinsèque. Le propre du singe, c'est que si c'était un homme, il pourrait construire une visée. Il aurait alors la véritable faculté d'imiter, qui implique de pouvoir choisir ce que l'on imite, et c'est sciemment qu'il choisirait d'imiter l'homme. Mais du fait de l'état d'ignorance où le singe se trouve, il appartient à l'homme de dire ce que le singe est impuissant à raconter sur sa condition. Et c'est ce que fait ici Alain.

Dans le cas de la valeur H, le passage par un énoncé générique permet de dissimuler une insulte, laquelle va consister à donner l'échec pour une propriété intrinsèque de X. Or, X se distingue difficilement de Y aux yeux d'un tiers. Par conséquent, le négociateur renforce l'opposition entre X et Y en donnant une portée générale à la différence qu'il perçoit : « *pour moi et donc pour tous (du moins les connaisseurs)*, un fossé insurmontable nous différencie d'eux. Cela ne tient pas à la différence que je pointe ici, mais au fait que celle-ci vient révéler que leur propriété intrinsèque, c'est d'échouer à être comme nous ».

Si nous revenons à présent à la notion de *métaphore*, on constate que celle-ci trouve à s'appliquer ici à des niveaux différents selon chacun des exemples précédents.

Dans l'exemple (32), c'est le verbe qui est pris dans un sens métaphorique : X est défini par le contexte comme un animal. Cependant, *imiter* suppose une visée consciente, et notamment la capacité d'imitation, ce qui est en réalité le propre de l'être humain (le singe n'est pas un *imitateur*). Par conséquent, *imiter* passe d'un sens littéral à un sens métaphorique par l'intervention du négociateur, dont la glose serait : *j'accepte que l'on catégorise la relation X/Y comme imiter, pour pouvoir dire que le singe n'imité pas véritablement*. En effet, pour stabiliser la position de *singe* sur la frontière, le négociateur doit expliquer à quel titre l'imitation peut être une propriété du singe. Or, ce n'est pas une propriété intrinsèque de *singe*, mais sa pâle copie : *le propre du singe est d'essayer d'imiter*. Donc le négociateur se désolidarise du narrateur, qui lui a pourtant fourni le moyen d'expliquer la relation entre *singe* et *homme*.

Au contraire, dans l'exemple (33), ce sont les noms qui sont pris dans un sens métaphorique : X est défini par le contexte comme humain. Si l'on considère que l'emploi nominal bloque la visée, cela contrarie le statut d'humain qu'un biologiste ne refuserait pourtant pas à "ceux de la rue Bachelet". Or, *homme* est lui aussi métaphorique et renvoie au "clan de Loulou", ce dernier étant le personnage qui a énoncé la séquence *Le singe imite l'homme*. C'est donc sur lui que se trouve centré le domaine Y, et en tant que négociateur, c'est lui qui opère sa construction. Celle-ci se fonde sur le fait que X *imite*. Par suite, le domaine Y se trouve partagé entre l'imitable et l'inimitable. En tant que narrateur, l'énonciateur dit cette construction du domaine en racontant les modalités de repérage du verbe *imiter*, notamment ce qui fait que Y est légitimé dans son statut d'inimitable (à savoir : le fait d'utiliser un *ballon réglementaire*). L'énoncé articule donc les étapes constitutives de l'appréciation à laquelle aboutit l'énonciateur : en tant que négociateur, il est parvenu à retrouver dans la situation actuelle ce qui ne peut qu'être admis par tous.

Conclusion

La métaphore découle du type de repérage opéré entre l'énonciateur et la valeur référentielle de l'énoncé. Ce repérage n'est pas aléatoire et se trouve manifesté par le contenu de l'énoncé et son contexte. L'unité lexicale ne possède pas une référence qui lui serait inhérente et viendrait déterminer la valeur référentielle de l'énoncé. Au contraire, c'est la valeur référentielle de l'énoncé qui détermine la référence que l'on rattache parfois hâtivement aux unités lexicales. Le rôle de l'énonciateur peut être repensé selon la façon dont il intervient comme élément de variation pour l'intégration des unités lexicales dans l'énoncé.

Afin de retrouver les chemins qui peuvent nous ramener vers le sens littéral, il convient donc de percevoir ce que mettent en scène les énoncés métaphoriques au moyen de cette intersubjectivité qui en organise le fonctionnement. Pour notre part, c'est ce que nous donnent à penser ces mots de Deleuze et Guattari : « la première détermination qui remplit le langage, ce n'est pas le trope ou la métaphore, c'est le *discours indirect* (...) Métaphores et métonymies sont seulement des effets, qui n'appartiennent au langage que dans le cas où ils supposent déjà le discours indirect. Il y a beaucoup de passions dans une passion, et toutes sortes de voix dans une voix, toute une rumeur, glossolalie : c'est pourquoi tout discours est indirect, et que la translation propre au langage est celle du discours indirect » (1980 : 97).

En conclusion, il ressort de notre analyse que la valeur référentielle ne peut apparaître qu'à l'échelle de l'énoncé, tout en mobilisant de façon variable mais régulière les différents éléments présents dans l'énoncé. Analyser l'un de ceux-ci par une fonction qu'il emprunte de façon intuitivement première revient à réduire sa fonction sémantique à celle d'une étiquette, alors qu'il existe de nombreux contextes où peut venir se révéler la complexité de sa propre structure sémantique.

Références bibliographiques

- Bassano, D. (2000). La constitution du lexique : le développement lexical précoce. In Kail, M. et Fayol, M. (dir.), *L'acquisition du langage*, PUF, 137-168.
- Benveniste, E. (1966-1974). *Problèmes de linguistique générale* (deux tomes). Paris : Gallimard.

- Cabré, M.-T. (2000). Sur la représentation mentale des concepts : base pour une tentative de modélisation. In Béjoint, H. et Thoiron, P. (dir.), *Le sens en terminologie*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 20-39
- Cadiot, P., Nemo, F. (1997). Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale. *French Language Studies*, 7, 127-146.
- Camus, R., De Vogüé, S. (Eds.) (2004). *Variation sémantique et syntaxique des unités lexicales : étude de six verbes français*. *Linx*, 50, Université de Paris X-Nanterre.
- Constantin de Chanay, H., Rémi-Giraud, S. (2003). Des ressorts, des bulldozers, des tremblements et des chapeaux : pour des tropes hors catégories. *Travaux linguistiques du Cerlico*, 16, *Morphosyntaxe du lexique -2-*, Presses Universitaires de Rennes, 179-204.
- Culioli, A. (1987). Formes schématiques et domaine. *BULAG*, 13, 7-16.
- Culioli, A. (1990-1999). *Pour une linguistique de l'énonciation* (trois volumes). Paris : Ophrys.
- Culioli, A. (2002). A propos de *même*. *Langue française*, 133, 16-27.
- Deleuze, G., Guattari, F. (1980). *Mille plateaux*. Paris : Minuit.
- Depecker, L. (2000). Le signe entre signifié et concept. In Béjoint, H. et Thoiron, P. (dir.), *Le sens en terminologie*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 86-126.
- De Vogüé, S. (1999). Construction d'une valeur référentielle : entités, qualités, figures. *Travaux linguistiques du Cerlico*, 12, Presses Universitaires de Rennes, 77-106.
- De Vogüé, S. (2002). *Si*, la syntaxe et le point de vue des opérations. In Collectif, *La théorie d'Antoine Culioli, Ouverture et incidences*, Paris : Ophrys, 123-144.
- De Vogüé, S. (2006). Qu'est-ce qu'un verbe ? In Lebaud, D., Paulin, C. et Ploog, K. (Eds), *Constructions verbales et production de sens*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 43-62.
- Dubois, J., Dubois, C. (1971). *Introduction à la lexicographie*. Paris : Librairie Larousse.
- Ducrot, O. (1984). *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation, Le Dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Fontanier, P. (1821) {réédition de 1968}. *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.
- Franckel, J.-J. (2006). Situation, contexte et valeur référentielle. *Pratiques*, 129-130, 51-70.
- Franckel, J.-J., Lebaud, D. (1990). *Les figures du sujet. A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*. Paris : Ophrys.
- Franckel, J.-J., Lebaud, D. (1992). Lexique et opérations. Le lit de l'arbitraire. In Collectif, *La théorie d'Antoine Culioli, ouverture et incidences*, Paris : Ophrys, 89-106.
- Franckel, J.-J., Paillard, D., De Vogüé, S. (1989). Extension de la distinction *discret, dense, compact* au domaine verbal. In David, J. et Kleiber, G. *Termes massifs et termes comptables*, Metz : Klincksieck, 239-247.
- Franckel, J.-J., Paillard, D. (2007). *La Grammaire des Prépositions* (tome I). Paris : Ophrys.
- Frege, G. (1892) {réédition 1971}. Sens et dénotation. In *Ecrits logiques et philosophiques*. Paris : Le Seuil, 102-126.
- Giry-Schneider, J. (1983). Jean fait le (*généreux + diable*). Constructions productives et expressions figées. *Revue Québécoise de Linguistique*, 13:12, 217-236.
- Hjelmslev, L. (1968). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G. (1997). Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? *Langages*, 127, 9-37.
- Kleiber, G. (1999a). Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux. In Charbonnel, N. et Kleiber G. (Eds.), *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris : PUF, 83-134.
- Kleiber, G. (1999b). La sémantique du prototype. Paris : PUF.
- Kripke, S. (1982). *La logique des noms propres*. Paris : Minuit.
- Le Guern, M. (1973). *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris : Larousse.

- Noailly, M. (2003). Malice et mise en discours : quelques données nouvelles sur *-esque*. *Travaux linguistiques du Cerlico, 16, Morphosyntaxe du lexique -2-*, Presses Universitaires de Rennes, 119-128.
- Popper, K. (1973). *La logique de la découverte scientifique*. Paris : Payot.
- Pottier, B. (1974). *Linguistique générale, théorie et description*. Paris : Editions Klincksieck.
- Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*. Paris : PUF.
- Reis, M. (1985). L'articulation du sémantique et du conceptuel. *Revue de linguistique, DRLAV 33*, 25-44.
- Rey-Debove, J. (1976). Problèmes de sémantique lexicale. In Pottier, B. (dir.), *Sémantique et logique*, Paris : Jean-Pierre Delarge, 167-182.
- Rousseau, J.-J. (1781) {réédition de 1990}. *Essai sur l'origine des langues*. Paris : Presses Pocket.
- Russell, B. (1969). *Signification et vérité*. Paris : Flammarion.
- Sager, J. C. (2000). Pour une approche fonctionnelle de la terminologie. In Béjoint, H. et Thoiron, P. (dir.), *Le sens en terminologie*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Saunier, E. (1996). *Identité lexicale et régulation de la variation sémantique. Contribution à l'étude des emplois de mettre, prendre, passer et tenir*. Thèse de doctorat de linguistique. Université de Paris-X Nanterre.
- Saussure (de), F. (1916) {réédition de 1995}. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Temple, M. (1996). *Pour une sémantique des mots construits*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires de Lille.
- Thuillier, F. (2002). *A l'emporte-pièce : de la métaphore à l'outil*. *Langue française, 133*, 111-125.
- Veken, C. (1997). Temps et négation : deux notions au travail. In Rivière, C. et Groussier, M.-L. (dir.), *La notion*, Paris : Ophrys, 239-248.
- Victorri, B. (2002a). Homo narrans : le rôle de la narration dans l'émergence du langage. *Langages, 146*, 112-125.
- Victorri, B. (2002b). Catégorisation et polysémie. In *Catégorisation et langage*, Paris : Hermès (Ed.), 106-124.
- Visetti, Y-M., Cadiot, P. (2006). *Motifs et proverbes – Essai de sémantique proverbiale*. Paris : PUF.

¹ Les termes également participent de la polysémie : « Selon notre conception du terme, le fait d'affirmer que les termes ne sont pas polysémiques mais que, par contre, les mots le sont, n'a aucun fondement » (Cabré, 2000 : 34).

² Cet article s'inscrit dans le prolongement du mémoire de master 2 que j'ai réalisé sous la direction de Jean Chuquet, que je remercie pour son soutien et les nombreux conseils qu'il m'a donnés. Par ailleurs, une partie de ce travail a été présentée aux membres du groupe *Invariants Lexicaux*, que je souhaite remercier pour leurs multiples suggestions.

³ Voir Culioli (1987 : 7), ainsi que Culioli (2002 : 27) pour une description récente de ce concept.

⁴ « Pour certaines personnes la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses. Cette conception est critiquable à bien des égards » Saussure (1916 : 97).

⁵ Confronté au problème des descriptions définies, Russell ira jusqu'à proposer qu'un mot renvoie à une classe ayant le statut de fiction logique. Dans l'énoncé paradoxal "*Les licornes n'existent pas*", il faut éliminer la présupposition d'existence : le sujet renvoie à l'intersection des classes *cheval* et *animaux à une corne*, intersection qui est vide.

⁶ Sachant qu'il est « inutile de préciser, à chaque fois que l'on parle de réalité, que cette réalité n'est pas la vraie réalité ou réalité objective, mais seulement la réalité expérimentée ou réalité phénoménologique » (Kleiber, 1997 : 13).

⁷ L'expression "sens référentiel" renvoie selon le cas au *sens littéral* (métaphore) ou au *sens propre* (polysémie).

⁸ « La valeur référentielle d'un énoncé est le produit d'opérations dont les marqueurs et leurs agencements sont la trace » (De Vogüé, 1992 : 125). La fonction dénomminative dépend en retour de la valeur référentielle de l'énoncé.

⁹ Les propriétés de l'échantillon initial n'interviendront que pour ajouter de nouveaux référents (Kripke, 1982 : 125).

¹⁰ Voici quelques-unes des expressions qu'il relève dans la littérature : *prédication impertinente, anomalie sémantique, incongruité conceptuelle, rupture avec la logique, attribution insolite, incompatibilité, défektivité, coup*

de force... et qui marquent « une transgression de l'usage ordinaire des termes et combinaisons, en somme un "délit littéral". Normalement, le terme *lion* n'est pas prévu pour être prédiqué d'un homme » (Kleiber, 1999a : 102).

¹¹ Nous souscrivons au principe de falsifiabilité de Popper (1973), qui proscrit de sauver une hypothèse par des conventions *ad hoc*. L'observation des corpus montre que les emplois conformes au sens littéral sont minoritaires. Les théories sémantiques qui maintiennent l'existence d'un sens référentiel développent alors des explications *ad hoc* pour chaque emploi. Par suite, ce manque d'économie dans leurs hypothèses entrave leur force explicative.

¹² « Le langage figuré fut le premier à naître, le sens propre fut trouvé le dernier. On n'appela les choses de leur vrai nom que quand on les vit sous leur véritable forme (...) Or je sens bien qu'ici le lecteur m'arrête, et me demande comment une expression peut être figurée avant d'avoir un sens propre (...); mais pour m'entendre il faut substituer l'idée que la passion nous présente, au mot que nous transposons; car on ne transpose les mots que parce qu'on transpose aussi les idées, autrement le langage figuré ne signifierait rien » (Rousseau 1781 : 34). Fontanier lui-même reprenait cette idée (1821 : 157-161), qui continue à être débattue dans les travaux les plus récents (Victorri : 2002a).

¹³ Voir également les chapitres VII, XXIV, XXVII (tome 1, 1966), et XIX (tome 2, 1974).

¹⁴ Cette hypothèse a pour effet de dissocier l'analyse des faits lexicaux de l'analyse des faits grammaticaux, le fait qu'il soit plus difficile de faire correspondre un référent à un syncatégorème étant depuis longtemps connu.

¹⁵ « Rappelons, à partir de l'exemple de Molinié *Ce garçon est un (vrai) singe*, les étapes et les mots-clefs de [l'approche classique de la métaphore]. Selon l'approche traditionnelle, la métaphore se signale par la déviance d'emploi d'un lexème dans un contexte donné, c'est-à-dire par une rupture d'isotopie : dans notre exemple, il y a une incompatibilité de type classématique entre le trait [animal] du mot *singe* et le trait [humain] du mot *garçon* avec lequel il se trouve mis en relation. Pour rétablir la cohérence isotopique, on révoque le sens propre (ou littéral) du mot *singe* pour mettre à sa place un sens figuré (ou dérivé). Plus précisément, par une opération de filtrage sémique (Le Guern, 1973), on extrait du sémème concerné les seuls traits de sens compatibles avec le reste de l'énoncé (par exemple, l'adresse, l'habileté, l'agilité) au détriment des traits non pertinents, qui sont éliminés (Molinié, 1992). Ce processus repose sur la comparaison implicite des deux référents, qui permet d'extraire du comparant (*singe*) les propriétés susceptibles de s'appliquer au comparé (*garçon*) : le principe d'analogie est donc à la base de la figure. On retrouve un parcours similaire dans les approches qui voient dans la métaphore un processus de catégorisation. Dans un premier temps, il est fait constat de la déviance du lexème métaphorique : il y a bel et bien *quelque chose qui 'cloche' à la base d'une métaphore* (Kleiber, 1999). Ce qui ne va pas, c'est qu'une occurrence donnée (ou un référent donné) se trouve rangée *dans une catégorie qui ne lui est pas normalement destinée* : ainsi la catégorie *singe* ne peut convenir à l'occurrence *ce garçon*. Pour légitimer le processus, il faut alors rechercher les traits de ressemblance, d'analogie entre catégorie et occurrence : le modèle comparatif retrouve ici sa pertinence. Ces deux approches ont en commun de privilégier une logique "référentielle" » (Constantin de Chanay, Rémi-Giraud, 2000 : 188-189).

¹⁶ A cet égard, Hjelmslev va jusqu'à considérer que l'unité isolée n'a aucune signification : « la "signification" attribuée à chacune de ces grandeurs minimales doit être comprise comme purement contextuelle (...) Les significations dites lexicales de certains signes ne sont jamais que des significations contextuelles artificiellement isolées ou paraphrasées. Pris isolément, aucun signe n'a de signification » (Hjelmslev, 1968 : 62).

¹⁷ Un apprenant étranger qui voit le mot *singe* inscrit devant une cage dans un zoo n'en maîtrise pas pour autant le fonctionnement sémantique, même si cette valeur référentielle est aussi connue dans sa langue maternelle.

¹⁸ « Lorsqu'il s'agit de termes racines, on est tenté de confondre le morphème et le mot; mais, en fait, toute forme réalisée est une combinaison de morphèmes : ainsi *table* est formé de la combinaison de *table* (morphème racine) et du morphème grammatical singulier (réalisé par zéro) » (Dubois, 1971 : 90).

¹⁹ « Pourquoi choisir "la plus haute unité codée" (le mot), alors que l'étude sémique doit prendre pour base l'unité minimale, le *lexème* (ou morphème lexical)? Vous citez surtout des substantifs et cette différence est moins visible » (intervention de Bernard Pottier, in Rey-Debove, 1976 : 181).

²⁰ Par commodité, nous le noterons *singe(r)*, pour refléter le fait qu'il est en deçà de la distinction entre nom et verbe.

²¹ Les références à l'archive Frantext seront données ici par le nom de l'auteur, le code éditorial employé sous Frantext et le numéro de page (séparés par un point). Pour cet extrait, la référence est donc : {Chepfer, S293.121}.

²² C'est également le seul cas où le complément d'objet de *singer* peut être rendu implicite en contexte : « *Vous sangez un peu, mouillez le tout de bon bouillon, et laissez-le un moment bouillir* » {Eluard-Valette, P633.156}.

²³ En suivant les conventions de Culioli, l'Intérieur qui est sélectionné ici comme bonne valeur et que nous noterons par la suite Y, aura pour complémentaire un Extérieur que l'on notera Y' (qui peut se lire "autre que Y").

²⁴ Parmi les différents travaux mettant en avant l'idée de *figure énonciative*, on mentionnera la polyphonie (Ducrot : 1984), ou bien encore l'ouvrage de Visetti et Cadiot sur les proverbes, où cette idée intervient ainsi pour analyser "Ce n'est pas à un vieux singe que l'on apprend à faire des grimaces" et "La pomme est pour le vieux singe" (2006 : 322).

²⁵ Les termes proposés ici désignent le rôle de l'énonciateur selon le type de construction engagée (respectivement : construction du scénario verbal vs construction du domaine notionnel et de ses occurrences). C'est l'implication de l'énonciateur dans les emplois de *singe(r)* qui m'incite à recourir à ces termes par commodité de langage : pour d'autres unités lexicales, il n'est pas acquis que le rôle de l'énonciateur soit nécessairement de même importance.

²⁶ Dans ce cas, il est fréquent que le complément d'objet ne renvoie pas à l'individu singé, mais à son comportement.

²⁷ Suivant la distinction dense, discret, compact (Franckel, Paillard, De Vogüé, 1989), *un/le singe* présente un fonctionnement discret, *du singe* correspond à un fonctionnement dense, et *Singe* (astrologie) à un fonctionnement compact. Pour ce qui concerne les emplois verbaux, *singer quelqu'un* correspond à un fonctionnement dense, *faire le singe/singer une sauce* à des fonctionnements discrets, et *être le singe (d'un auteur)* à un emploi compact.

²⁸ Faire intervenir un *broyeur universel* vaut autant pour la viande de chimpanzé broyée, que pour la viande de boeuf de basse qualité. Certes, le passage à l'indistinct (de la viande non reconnaissable) facilite la qualification d'ersatz et permet donc d'employer *singe*. Mais doit-on interpréter comme *comportement* l'action du broyeur ? Pour notre part, nous verrions plutôt ici un comportement (s'il doit y en avoir un) dans la différence entre *s'alimenter* et *se restaurer*.

²⁹ Le nom *singe* marque alors qu'il existe une entité X telle que pour tout Y sélectionné comme bonne valeur par l'énonciateur, X sera dans une relation nécessaire d'échec par rapport à Y (et se stabilise sur la frontière de Y/Y').

³⁰ Ce double mouvement dépasse cependant l'opposition [+/- humain]. Ainsi qu'on l'a vu à propos de l'exemple (12), la référence à une hiérarchie aboutit à deux emplois de *singe* : *le singe* correspond au patron, *un singe* correspond à un ouvrier. Dans les deux cas, Y renvoie au travailleur idéal (motivation, compétence...). En revanche, le défini marque ici le mouvement {pour tous, donc pour moi}, tandis que l'indéfini correspond au mouvement inverse.

³¹ Pour une analyse détaillée de la construction *faire le N*, voir Giry-Schneider (1983).

³² Le suffixe *-erie* (Temple : 1996) peut s'appliquer à une base nominale (*charlatanerie* < *charlatan*) comme à une base verbale (*moquerie* < *moquer*). Cependant, lorsque c'est le nom *singe* qui sert de base à *-erie*, le mot dérivé va renvoyer à une ménagerie de singes. Dans le cas qui nous occupe ici, on a donc affaire à une base verbale.

³³ La co-existence de ces trois adjectifs semble témoigner de leur concurrence en diachronie : *singeresse* est devenu un archaïsme, *simiesque* est un dérivé savant encore employé, et *singesque* n'apparaît pas encore dans Frantext bien qu'on en trouve des exemples sur Internet. Il reste difficile de décider ce qui les distinguerait en synchronie. Voici deux extraits tirés de Frantext : « Il publiait néanmoins ce barbouillage non seulement sans s'en cacher, mais ayant grand-peur de n'en être pas cru l'auteur, comme il paraît par la préface singeresse qu'ils ont mises à la tête du livre » {Rousseau, N453.300}, « [Je remarquais] la tête étonnamment simiesque de Girardin, qui broie sa nourriture avec les mouvements mélancoliques des mandibules de singes, qui mâchent à vide » {De Goncourt, K857.1215}.

³⁴ De plus, la formation de l'adjectif par le suffixe *-esque* (Noailly, 2003) fait le pendant avec la formation en *-erie* : chaque fois, le suffixe doit rencontrer une base qui va rendre possible l'émergence de la valeur de désapprobation.

³⁵ Ainsi, *du singe* renvoie à de l'inanimé, mais par ce biais aussi à l'animal. Il s'agit normalement de boeuf : « C'est la grand'halte. Je tends mon dos à la chaleur qui grandit, en mâchant du singe filandreux et du pain élastique » {Genevoix, R937.16} ; et parfois, il s'agit de la chair du singe : « D'ordinaire, on taisait les actes d'anthropophagie, on agissait avec honte et hypocrisie. On disait partager du chien ou du singe » {Lanzmann, S269.312}.

³⁶ Il en va de même pour la forme archaïque *singesse* qui renvoyait soit à une guenon, soit à la femme du patron.

³⁷ A l'origine, l'expression renvoyait à un mode de paiement : le montreur de singes (c'est-à-dire le *singeur*) qui souhaitait entrer dans une cité (les portes de celle-ci fonctionnant comme des péages), pouvait payer le droit d'entrée en amusant les gardiens par les acrobaties qu'il faisait exécuter par son singe (c'est-à-dire un *singe savant*).

³⁸ Ou à de l'inanimé, par exemple dans les énoncés (15) et (16), ou le complément d'objet de *singer* en gastronomie.